



CREDIT LYONNAIS  
UNOMC 2426  
201 Rue de la Piazza CS90010  
93167 Noisy le Grand Cedex  
FRANCE  
LEI : 9695009F5UPB9IITI298

FONCIERE GSP  
ACT AVELANGE SANDRINE  
1185 CHEMIN DE RABIAC ESTAGNOL  
CS 70008  
6605 ANTIBES CEDEX FRANCE  
LEI : 969500K0NFZASH8XT678

Noisy le Grand, 6 février 2023

No de référence : 27968006

UTI Prefix:1VUV7VQFKUOQSJ21A208  
UTI Value:30140486

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de trouver ci-joint la Confirmation de l'opération d'échange de conditions d'intérêt dont la référence est indiquée ci-dessus.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous en retourner un exemplaire signé à l'adresse du Département Confirmations mentionnée ci-dessous.

Departement	Email	Fax
Confirmations	<a href="mailto:unomc@lcl.fr">unomc@lcl.fr</a>	+33 2 37 32 74 65

Nous sommes heureux d'avoir effectué cette Transaction avec vous et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Back Office Produits Dérivés  
CREDIT LYONNAIS

---

Trade Reference : 27968006

1/9



---

## CONFIRMATION DE GARANTIE DE TAUX TUNNEL

### Annule et remplace

---

Le présent document (cette "Confirmation") a pour objet de confirmer les termes de l'opération effectuée entre CREDIT LYONNAIS (**« Partie A » ou « CREDIT LYONNAIS »**), et FONCIERE GSP (**« Partie B » ou « Contrepartie »**), à la Date de Conclusion spécifiée ci-dessous (la "Transaction") régie par la Convention-Cadre AFB ou FBF relative aux opérations sur instruments financiers à terme et ses Additifs Techniques (la "Convention-Cadre"). Les déclarations faites lors de la conclusion de la Convention-Cadre sont renouvelées par chacune des Parties à la date de la présente Transaction.

En cas de contradictions entre les stipulations de la présente Confirmation et celles de la Convention-Cadre, les stipulations de la présente Confirmation prévaudront conformément à l'Article 4.3 de la Convention-Cadre.

Date de la Convention-Cadre : 27 juillet 2016

Date de Commencement : 30 Juin 2023

Date d'Echéance : 09 Février 2029 , sous réserve de l'application des clauses ci-après dénommées Détermination des Jours Ouvrés et Convention de Jour Ouvrés

Type de Transaction : Opération de garantie de taux Tunnel

Montant Notionnel : EUR 24,440,000.00

**Prime :**

Payeur de la Prime : FONCIERE GSP

Date de Paiement	Taux Fixe	Montant (EUR)
29/09/2023	0.460000%	28,418.29
29/12/2023	0.460000%	28,418.29
28/03/2024	0.460000%	28,106.00
28/06/2024	0.460000%	28,730.58
30/09/2024	0.460000%	29,355.16

---

Trade Reference : 27968006

2/9



31/12/2024	0.460000%	28,730.58
31/03/2025	0.460000%	28,106.00
30/06/2025	0.460000%	28,418.29
30/09/2025	0.460000%	28,730.58
31/12/2025	0.460000%	28,730.58
31/03/2026	0.460000%	28,106.00
30/06/2026	0.460000%	28,418.29
30/09/2026	0.460000%	28,730.58
31/12/2026	0.460000%	28,730.58
31/03/2027	0.460000%	28,106.00
30/06/2027	0.460000%	28,418.29
30/09/2027	0.460000%	28,730.58
31/12/2027	0.460000%	28,730.58
31/03/2028	0.460000%	28,418.29
30/06/2028	0.460000%	28,418.29
29/09/2028	0.460000%	28,418.29
29/12/2028	0.460000%	28,418.29
09/02/2029	0.460000%	13,116.13

#### Differentiels :

Vendeur de Taux Plafond : CREDIT LYONNAIS

Acheteur de Taux Plafond : FONCIERE GSP

Vendeur de Taux Plancher : FONCIERE GSP

Acheteur de Taux Plancher : CREDIT LYONNAIS

Taux Variable : EUR-EURIBOR-Reuters

Périodicité : 3 mois

Taux Plancher : 1.75000000 %

Taux Plafond : 2.75000000 %

Période d'Application initiale : Du 30 juin 2023 au 29 Septembre 2023

---

Trade Reference : 27968006



Date(s) de fin de Période des Différentiels :	Trimestrielle, le 30 Juin, 30 Septembre, 31 Décembre et 31 Mars commençant le 29 Septembre 2023 et finissant à la Date d'échéance
Date(s) de Paiement des Différentiels :	Le Dernier Jour Ouvré de chaque Période d'Application
Ajustement des Périodes de Calcul :	Ajusté
Date de Détermination du Taux Variable :	2 Jours Ouvrés précédant le premier Jour Ouvré de chaque Période d'Application
Base de Calcul :	Exact / 360
<u>Centre(s) financier(s) retenu(s) pour la détermination des Jours Ouvrés relativ aux :</u>	
Dates de détermination du Taux Variable :	Jour(s) Ouvré(s) Target Settlement Day
Dates de Paiement :	Jour(s) Ouvré(s) Target Settlement Day
<u>Convention de Jours Ouvrés :</u>	
Pour la détermination du Taux Variable :	Jour(s) Ouvré(s) précédent
Pour la détermination des Paiements :	Jour(s) Ouvré(s) suivant sauf mois suivant
Capitalisation :	Inapplicable
Agent :	CREDIT LYONNAIS, à défaut l'agent désigné dans la Convention-Cadre

---

Trade Reference : 27968006

4/9



### Instructions de paiements :

Paiement à FONCIERE GSP :

Compte pour paiement en EUR

Nous payons par TARGET

A :	BNP PARIBAS SA
SWIFT :	BNPAFRPP
A/C :	FR7630004025110001128286468
Sub A/C :	
Fav :	FONCIERE GSP
Ref :	

Paiement à CREDIT LYONNAIS :

Compte pour paiement en EUR

Nous recevons par TARGET

A :	PAIEMENT TARGET CL
SWIFT :	CRLYFRPP
A/C :	
Sub A/C :	
Fav :	CREDIT LYONNAIS PARIS

### Notifications :

#### Notifications à adresser à CREDIT LYONNAIS :

CREDIT LYONNAIS  
UNOMC 2426  
201 Rue de la Piazza CS90010  
93167 Noisy le Grand Cedex  
FRANCE

#### Contact pour les notifications

---

Trade Reference : 27968006

5/9



Tel : +33 1 55 81 31 04  
Fax: +33 2 37 32 74 65  
Email: [unomc@lcl.fr](mailto:unomc@lcl.fr)

Notifications à adresser à la Contrepartie :

FONCIERE GSP  
ACT AVELANGE SANDRINE

1185 CHEMIN DE RABIAC ESTAGNOL  
CS 70008  
6605 ANTIBES CEDEX FRANCE  
Tel : 0492603750  
Fax : 0492603755  
Email : jlouis@srs.eu.com; savelange@srs.eu.com

Déclarations :

Toute opération de marché sur instrument financier à terme comporte des risques, du fait notamment, des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions, ou des indices boursiers.

Au regard de ces risques, chaque partie déclare et atteste qu'elle dispose des connaissances et de l'expérience en matière d'investissement nécessaires pour évaluer les caractéristiques et les risques encourus au titre de cette opération.

Chaque partie déclare et atteste avoir identifié ses besoins à l'égard de la présente opération par rapport à son activité et sa situation financière et avoir procédé à sa propre analyse des aspects financiers, juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de l'opération et ne s'en être pas remis pour cela à l'autre partie.

LCL intervient comme partie à la présente opération, et non comme conseil. Il ne saurait être tenu responsable des conséquences financières de l'intervention de l'autre partie sur les instruments financiers.

Chaque partie déclare et atteste conclure cette opération en son nom propre et non en qualité de mandataire.

A moins que LCL ait reçu une objection écrite relative aux termes de cette confirmation dans les deux jours ouvrés à compter de la date de cette confirmation, la contrepartie sera présumée avoir accepté ces termes, et ce, sans qu'aucune action ultérieure ne puisse être engagée par LCL, la contrepartie ou toute autre personne.

---

Trade Reference : 27968006

6/9



Les parties déclarent que la présente confirmation peut être émise par l'intermédiaire d'un système informatique et peut être signée par les parties par numérisation de la signature d'une personne dûment habilitée au sein de celles-ci (ci-après la "signature numérisée").

Dans le cadre de la présente confirmation, régie par la convention-cadre, la signature numérisée fait foi à l'égard des parties de l'identité de la personne habilitée par chacune des parties à signer et de leur consentement aux droits et obligations prévus dans la confirmation.

Les parties déclarent et acceptent que la signature numérisée équivaut à une signature manuscrite et renoncent expressément à engager une quelconque procédure fondée sur l'absence d'une signature manuscrite.

Veuillez nous retourner dans les meilleurs délais cette confirmation signée par vos représentants habilités.

En foi de quoi les parties ont signé cette confirmation à compter de la date indiquée ci-dessus.

---

---

Trade Reference : 27968006

7/9

A blue handwritten mark or signature is located in the bottom right corner of the page.



LES PARTIES DECLARENT QUE LA PRESENTE CONFIRMATION PEUT ETRE EMISE PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN SYSTEME INFORMATIQUE ET PEUT ETRE SIGNEE PAR LES PARTIES PAR NUMERISATION DE LA SIGNATURE D'UNE PERSONNE DUMENT HABILITEE AU SEIN DE CELLES-CI (CI-APRES LA "SIGNATURE NUMERISEE").

DANS LE CADRE DE LA PRESENTE CONFIRMATION, REGIE PAR LA CONVENTION-CADRE, LA SIGNATURE NUMERISEE FAIT FOI A L'EGARD DES PARTIES DE L'IDENTITE DE LA PERSONNE HABILITEE PAR CHACUNE DES PARTIES A SIGNER ET DE LEUR CONSENTEMENT AUX DROITS ET OBLIGATIONS PREVUS DANS LA CONFIRMATION.

LES PARTIES DECLARENT ET ACCEPTENT QUE LA SIGNATURE NUMERISEE EQUIVAUT A UNE SIGNATURE MANUSCRITE ET RENONCENT EXPRESSEMENT A ENGAGER UNE QUELCONQUE PROCEDURE FONDEE SUR L'ABSENCE D'UNE SIGNATURE MANUSCRITE.

VEUILLEZ NOUS RETOURNER DANS LES MEILLEURS DELAIS LE DOUBLE DE CET AVIS DE CONFIRMATION SIGNE PAR VOS REPRESENTANTS HABILITES.

Sincères salutations,

---

Trade Reference : 27968006

8/9

A handwritten signature in blue ink is located in the bottom right corner of the page.



CREDIT LYONNAIS

Julie GREGET



Signature :

Thi nhat Trang SOUDET



Signature 2 :

FONCIERE GSP

Sandrine Avelange

Signature : Signature :



---

Trade Reference : 27968006

9/9

